



# CHINE

---

## DONNEES GENERALES

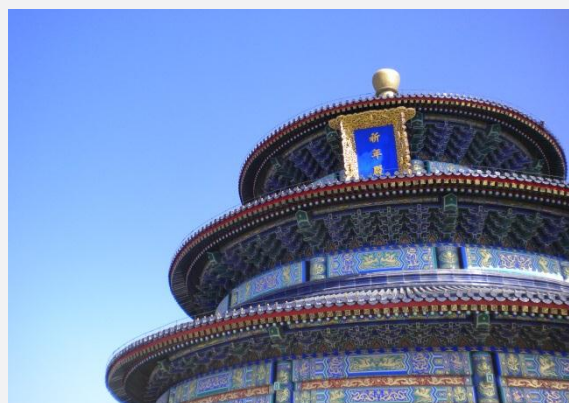
**SUPERFICIE** : 9 561 000 km<sup>2</sup>

**CAPITALE** : Pékin

**MONNAIE** : CNY (Renminbi ou Yuan)

**LANGUES** : Mandarin

**POPULATION** : 1 367,8 M



## DEMOGRAPHIE

Avec plus de 1,3 Md d'habitants, la Chine est le pays le plus peuplé au monde. Cependant, conséquence de la politique de l'enfant unique, le pays doit faire prématurément face à **un vieillissement de sa population**. En 2014, la population en âge de travailler a continué de baisser pour la troisième année consécutive. Plus d'un tiers de la population aura plus de 60 ans en 2050. Ainsi, la Chine a annoncé **l'arrêt de la politique de l'enfant unique** en 2015. Il n'est en revanche pas assuré que cette décision ait, à court-moyen terme, un impact important sur le taux de natalité en diminution constante pour des raisons sociologiques et économiques.

## INFRASTRUCTURES

En 2014, le pays compte plus de 4,6 millions de kilomètres de routes (dont 111 000 km d'autoroutes), 111 000 kilomètres de voies ferrées (dont 19 000 km de lignes à grande vitesse fin 2015, soit le plus vaste réseau de train à grande vitesse au monde), 202 aéroports par lesquels ont transité plus de 831 millions passagers en 2014 et neuf ports de trafic supérieur à 4 millions de conteneurs équivalent vingt-pieds (EVP). Le réseau d'infrastructures a bénéficié d'investissements massifs durant le plan de relance et le XIIe plan quinquennal.

## DONNEES POLITIQUES

### TYPE DE REGIME

La Chine est une **République populaire dirigée par le Parti communiste chinois (PCC)** depuis 1949. Trait commun aux Républiques populaires qui ont marqué le XXe siècle, la **dualité Parti/État et le contrôle du second par le premier**, est une caractéristique fondamentale du régime chinois. Loin d'être monolithique, le système politique chinois permet toutefois négociations et transactions entre différentes factions et coalitions au sein du Parti. Pour celles-ci, le principal enjeu est d'être représenté et, si possible, de contrôler le Comité permanent du Politburo, centre névralgique du pouvoir.

### LES DERNIERES ET PROCHAINES ELECTIONS

Les transitions au sommet de l'État (1997, 2002 et 2012) se déroulent à l'occasion du congrès du parti communiste. Leur second quinquennat touchant à son terme à l'occasion du 18<sup>e</sup> congrès en novembre 2012, MM. Hu Jintao et Wen Jiabao ont été remplacés par MM. Xi Jinping et Li Keqiang.

### LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS



**Président de la République populaire de Chine, Secrétaire du Parti communiste, Président de la Commission militaire centrale du Parti communiste chinois.**

M. Xi Jinping (习近平)  
Né en 1953, Shaanxi  
Poste précédent : vice-Président



**Premier ministre**

M. Li Keqiang (李克强)  
Né en 1955, Anhui  
Poste précédent : vice-Premier ministre

Les cinq autres membres du Comité permanent du Politburo sont : Zhang Dejiang (ancien Secrétaire du Parti à Chongqing), Yu Zhengsheng (ancien secrétaire du Parti à Shanghai), Liu Yunshan (ancien directeur du Département de la Propagande), Wang Qishan (vice-Premier ministre) et Zhang Gaoli (ancien Secrétaire du Parti à Tianjin). Les trois premières années du premier mandat de Xi Jinping notent une tendance à la recentralisation du pouvoir autour de sa personne et une campagne de lutte anti-corruption sans précédent en Chine.

## DONNEES ECONOMIQUES EN 2015

### PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES PAR PAYS

INDICATEURS	PAYS	FRANCE
PIB	67670,8 Mds CNY (2015)	2132,4 MD EUR (2014)
Déficit public en % du PIB	1,9 % (prévision Coface)	-
Dette publique en % du PIB	43,5% (prévision Coface)	96,9% (3 <sup>e</sup> trim.)
PIB par habitant	8 220,9 USD (FMI)	38458 USD
Taux de croissance	6,9 %	1,1%
Taux d'inflation	1,2 %	0,0%
Taux de chômage	4,1 % (taux urbain officiel, 2014)	1,8%

Sources : Statistiques chinoises, Coface, FMI Insee.

## SITUATION ECONOMIQUE DU PAYS

Depuis 1978, tirée par des réformes structurelles, des investissements intenses et orientée vers l'exportation, l'économie chinoise s'est développée à un rythme annuel moyen proche de 10 %. Cependant, on note un ralentissement constant de la croissance depuis 2010, et largement commenté dans les médias en 2015. En 2015, la croissance s'est ainsi élevée à 6,9%. La question est désormais de prévoir **à quel rythme va ralentir la croissance chinoise**.

Cette croissance a généré des résultats impressionnants :

- **Premier exportateur et deuxième puissance économique au monde**, la Chine pourrait ravir aux États-Unis sa place de première économie mondiale à l'horizon 2030 ;
- La Chine représente aujourd'hui 13,3 % du PIB mondial, contre 1 % en 1976, tandis que sa contribution à la croissance mondiale est estimée à 30% en 2014.

Elle a aussi permis de tirer plusieurs millions de foyers de la pauvreté, faisant **émerger une classe moyenne** qui pourrait représenter entre 250 et 400 millions d'individus en 2020. Cependant, la croissance est aussi à l'origine de conséquences préoccupantes, parmi lesquelles :

- **Dégradation de l'environnement** : la pollution provoquerait la mort prématurée de 300 000 (d'après l'Organisation mondiale de la santé) à 750 000 (selon la Banque mondiale) personnes par an
- **Inégalités** : le coefficient GINI officiel (et probablement sous-estimé) a atteint 0,469 en 2014, bien au-delà du seuil critique de 0,4.

## SITUATION FINANCIERE DU PAYS

La politique chinoise de change a souvent été accusée d'accentuer les déséquilibres mondiaux : en sous-évaluant le yuan pour favoriser ses exportations. Cependant, depuis 2005, et malgré la dévaluation d'août 2015, le Yuan s'est apprécié de 26% face au dollar. Les réserves de change du pays (les premières mondiales), en diminution, étaient de 3440 Mds USD fin 2015.

## POLITIQUES FISCALE ET ECONOMIQUE DU PAYS

Les entreprises sont soumises à un **impôt sur les bénéfices** au taux de 25 %. Plusieurs exceptions existent : les « petits contribuables » sont imposés à hauteur de 20 % ; les entreprises dites « de haute technologie » à 15 %. Des avantages peuvent par ailleurs être concédés en fonction du lieu d'implantation de la société notamment. La fiscalité indirecte est scindée entre TVA (taux commun fixé à 17 % et taux réduit à 13 %) et la taxe sur l'activité (dont le taux varie entre 3 et 20 %) pour certains services tertiaires ; d'autres taxes, surtaxes et droits de timbres sont par ailleurs applicables au cours de la vie sociale de l'entreprise.

La politique macroéconomique chinoise est orientée par des plans quinquennaux. **Le 13<sup>e</sup> plan quinquennal** (2016-2020), sera rendu public en mars 2016 :

- D'une croissance intensive en investissement et tournée vers l'exportation, **la Chine concentre désormais ses efforts à encourager la consommation interne**.
- Les principaux leviers actionnés pour stimuler celle-ci sont une hausse de **la consommation des ménages** facilitée par une part du secteur tertiaire dans l'économie plus importante (50,5% en 2015) et une meilleure protection sociale.
- Face à l'augmentation des salaires et aux coûts élevés de l'énergie, une perte de compétitivité est observée. Elle amène, la Chine à entrer dans un processus de montée en gamme non seulement de son industrie mais également une diversification de son économie, souhaitant s'éloigner de la production de biens à faible valeur ajoutée, faisant ainsi croître le secteur des services de façon remarquable.

## ACCORDS POLITIQUES, JURIDIQUES ET MULTILATERAUX

La montée en puissance de la Chine sur la scène internationale a nourri les controverses entre partisans de la théorie de la « menace chinoise » et ceux de son « émergence pacifique » (和平崛起). L'entrée de la République populaire de Chine aux Nations Unies en 1971 et les réformes économiques ont inauguré une phase de **normalisation**, dont l'accession du pays à l'OMC, en décembre 2001, est un jalon important. Cependant, quinze ans après son adhésion, la reconnaissance de la Chine comme économie de marché par l'UE reste encore en débat.

### Accords bilatéraux

Signature	Nom de la convention	Remarques
Mai 1987	Accord d'entraide judiciaire en matière civile et commerciale	-
Septembre 1998	Accord de coopération en matière de propriété intellectuelle	-
Novembre 2007	Accord sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements	Un premier accord avait été signé en 1984
Novembre 2013	Accord en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôt sur le revenu	Entré en vigueur au 1 janvier 2015 en remplacement de la convention de 1984

Des négociations sont par ailleurs en cours en vue d'établir une convention de Sécurité sociale franco-chinoise. Un tel traité permettrait de résoudre le problème de la double imposition sociale des expatriés français, depuis l'entrée en vigueur de la Loi chinoise sur la Sécurité sociale chinoise du 1<sup>er</sup> juillet 2011.

## COMMERCE EXTERIEUR

**IMPORTATIONS EN 2015** : 1 682 Mds USD (- 14,3 %)

**EXPORTATIONS EN 2015** : 2 277,2 Mds USD (-2,8%)

**POIDS DE LA FRANCE DANS LES IMPORTATIONS CHINOISES** :  
1,3% des importations chinoises

### ETAT DES LIEUX DU COMMERCE EXTERIEUR

En 2015, dû au ralentissement économique et la conjoncture mondiale, le commerce extérieur chinois a diminué de 8%, en décalage avec l'objectif de croissance de 6%. Cumulées, les importations et exportations chinoises ont effectivement atteint 3 959 Mds USD en 2015. Cette tendance baissière risque de rétrograder la Chine au rang de deuxième puissance commerciale mondiale.

Suite à sa reprise en 2014, le commerce extérieur bilatéral franco-chinois a enregistré une hausse de 10,5% pour les 11 premiers mois de 2015.

Sur cette même période, les importations françaises de produits chinois ont pour leur part atteint 42,5 Mds EUR, en croissance de 9%. Le montant des exportations françaises vers la Chine a quant à lui atteint 16,4 Mds EUR en 2015, en croissance de 10,5%, insuffisant cependant pour réduire le déficit commercial (26,1 Mds EUR).

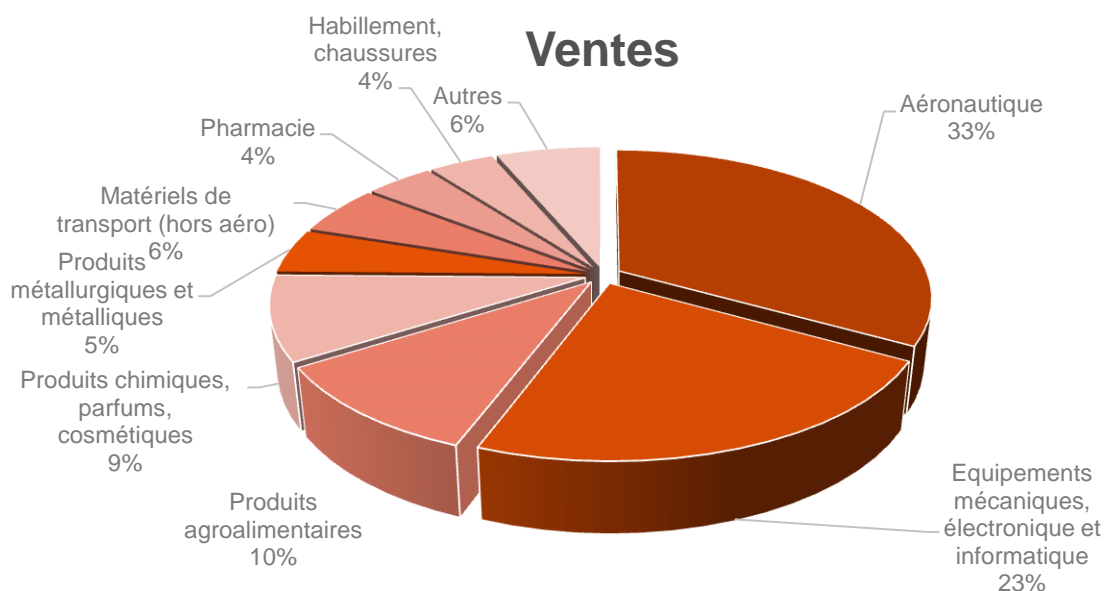
Pour les 11 premiers mois de l'année 2015, la Chine était le 7e plus important client de la France (4,33% de nos exportations) et son deuxième fournisseur (9,39% de nos importations).

**Les premiers clients et fournisseurs de la Chine (2015, Mds EUR)**

Rang	Pays	Exportations	Pays	Importations
1	États-Unis =	369,3	Corée du Sud =	157,2
2	Hong Kong =	300,6	Taiwan +2	130,3
3	Japon =	122,4	États-Unis -1	129,8
4	Corée du Sud =	91,5	Japon -2	128,7
5	Allemagne =	62,3	Allemagne =	78,8
6	Vietnam +1	59,69	Australie =	58,7
7	Pays-Bas -1	53,7	Malaisie =	48
8	Royaume-Uni =	53,7	Brésil =	40
9	Inde =	52,5	Thaïlande +2	33
<b>22-14</b>	<b>France</b>	<b>24 (21,7 en 2014)</b>	<b>France</b>	<b>22,5 (20,4 en 2014)</b>

Sources : Douanes chinoises via GTA ; à noter que les données des Douanes chinoises présentent des différences importantes avec celles des Douanes françaises.

**EXPORTATIONS VERS LA CHINE**  
**VENTILATION DES IMPORTATIONS DE CHINE EN PROVENANCE DE FRANCE (2014)**



Source : Service économique régional de Pékin d'après les Douanes françaises.

## LES SECTEURS PORTEURS ET LA PRESENCE FRANÇAISE

SECTEURS	PART DE MARCHÉ DE LA FRANCE (2014)
1 Vins et spiritueux (HS code n°22)	44,47%
2 Produits cosmétiques (HS code n°33)	30,7%
3 Aéronautique (HS code n°88)	26,1%
4 produits pharmaceutiques (HS code n°30)	7,9%
5 automobile et pièces automobiles détachées (HS code n°87)	1,2%

Source : GTA

### AERONAUTIQUE

Premier poste des exportations françaises vers la Chine (5,4 Mds EUR, 33% du total des exportations françaises en 2014), la croissance du secteur aéronautique devrait se poursuivre grâce à l'augmentation continue du trafic aérien et au développement de l'industrie aéronautique chinoise dans les prochaines années.

### AGROTECH

Malgré les accords de libre-échange signés avec l'Australie et le Chili, la France se maintient : 43,8 % des importations de vins en 2015, dans un contexte marqué par une reprise du marché. La position de la France est encore plus importante sur le segment des spiritueux importés dont elle disposait de 76 % des parts de marché en 2014.

Les importations chinoises de produits laitiers et d'épicerie sont dynamiques, portées par une classe moyenne émergente soucieuse de consommer des produits sains et de plus en plus occidentalisée dans son régime alimentaire.

Malgré un accès encore parfois réglementé, de nombreuses opportunités sont également présentes dans l'amont agricole, en pleine restructuration en Chine (élevage, machinisme agricole, biotechnologies).

### ART DE VIVRE SANTE

Le marché de la santé est porté par l'urbanisation, la hausse des dépenses de santé (prévisions 7% du PIB en 2020), et le vieillissement de la population. Le marché chinois des dispositifs médicaux (255,6 Mds USD en 2014) est en passe en 2015 de devenir le deuxième marché mondial. Les importations dans le domaine se sont chiffrées à 35,7 Mds USD en croissance de 4%. La France reste en première place en termes d'importation de cosmétique. Deuxième marché mondial (182,5 Mds USD), la Chine continue d'enregistrer une croissance saine.

### INDUSTRIE ET CLEANTECH

Depuis 2009, la Chine est le premier marché automobile mondial. En 2014, 23,5 M de véhicules y ont été vendus (en croissance de 6,9 % en glissement annuel). Le secteur, qui enregistrait encore une croissance annuelle de 30 % en 2010, est en perte de vitesse, mais il reste dynamique. Pour l'offre française, les principales opportunités sont à aller chercher dans le secteur de la recherche et de la technologie innovante.

La volonté de décarbonisation de l'économie, soulignée dans le XIII plan quinquennal, se traduira par une augmentation de la part du nucléaire et les énergies renouvelables dans le mix énergétique. Les autorités, sous la pression des opinions publiques, ne peuvent plus ignorer l'état critique de l'environnement et les pollutions des sols, de l'air et des eaux. Ce besoin de réponses rapides et visibles offre des opportunités pour les entreprises françaises énergétiques et Cleantech.

## TECHNOLOGIE & SERVICES

Avec désormais un taux de pénétration Internet de 50,3% de la population (dont 90% via un terminal mobile), la Chine expérimente un grand bond en avant digital, créant de nombreuses opportunités pour les solutions à valeur ajoutée comme les moteurs de recherche, les services de Social Network et les solutions numériques.

## LES INVESTISSEMENTS

Avec plus de 128,5 Mds USD d'IDE entrants en 2014 (en augmentation de 3,7 % en glissement annuel d'après les données de la Banque mondiale), la Chine est **la première destination des flux d'IDE mondiaux**, devant les États-Unis (92,4 Mds USD en 2014).

	IDE FRANÇAIS EN CHINE (STOCK)	IDE FRANÇAIS EN CHINE (FLUX)	IDE CHINOIS EN FRANCE (STOCK)	IDE CHINOIS EN FRANCE (FLUX)
	En M EUR			
2011	15 593	1597	1653	92
2012	16 546	1484	834	-219
2013	17 739	1814	1212	332
2014	20 217	240	2102	832

Source : Banque de France <https://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/base-de-donnees/investissements-directs.html>

D'après le ministère du commerce chinois, la France serait le 8e plus important investisseur étranger (et deuxième européen) en Chine pour les 8 premiers mois de l'année 2015.

Le Service économique régional de Pékin estime que plus de 1 500 entreprises françaises étaient implantées en Chine en 2014 (environ 2 500 implantations). Elles représenteraient plus de 500 000 emplois. La plupart de ces entreprises se sont installées à Shanghai (36 %), Pékin (20 %) et dans le Guangdong (15 %), mais elles sont de plus en plus nombreuses à prospecter et à s'implanter dans le Centre et l'Ouest de la Chine qui recensent aujourd'hui plus de 10 % des implantations françaises.

On recense 234 filiales chinoises en France. Elles représentent un stock de 4 Mds d'EUR selon le MOFCOM. Leurs filiales sont principalement localisées dans la région parisienne, autour de Lyon, Bordeaux, Marseille et Nantes. Elles emploient plus de 15 000 personnes. La France accueille de nombreux groupes chinois de référence (ZTE, Lenovo, Haier, Dongfeng, Fosun, etc.) mais les investissements chinois en France reposent également sur un tissu d'entreprises de taille intermédiaire.

## ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES ET CONSEILS PRATIQUES

### LES USAGES DU PAYS

Un visa est obligatoire pour entrer en Chine continentale. Pour les ressortissants français en transit arrivant par avion, deux dispenses de visas existent : 6 jours pour Shanghai, le Jiangsu et le Zhejiang, 3 jours pour Pékin, Wuhan, Canton, Chengdu, etc. Pour la participation à un salon, c'est un visa d'affaires (visa M, valable 180 jours) qu'il vous faudra solliciter.

Langue officielle du pays, le mandarin sert de *lingua franca* à tous les citoyens chinois ; l'anglais étant encore très peu parlé en Chine, le mandarin est également la langue des affaires. **Les services d'un interprète de bon niveau** seront donc utiles lors de vos rendez-vous d'affaires.

De par la politique de contrôle de l'information, **certains sites internet sont actuellement inaccessibles en Chine**. Le recours à un VPN peut être recommandé. Dans le cas contraire, utiliser les applications et moteurs de recherche chinois permet d'obtenir une information précise si la recherche concerne la Chine.

### LES PRATIQUES COMMERCIALES DU PAYS

#### Mode de règlement

Les cartes internationales ne sont pas encore couramment acceptées dans les commerces. En revanche, **la plupart des guichets automatiques acceptent les cartes Visa, Mastercard ou équivalentes**. Les retraits en liquide étant plafonnés par jour ou par semaine, il est recommandé de s'entretenir avec son banquier à ce sujet avant le départ.

#### Les normes à l'exportation

Trois catégories de droits et taxes sont susceptibles d'être prélevées lors du dédouanement de biens importés sur le territoire chinois : les droits de douane, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et la taxe à la consommation. Pour certains produits, la Chine impose aussi des normes en matière d'étiquetage et d'emballage ; les produits destinés à l'exposition lors de certains salons sont susceptibles d'en être exemptés **mais l'application restrictive du carnet ATA** en Chine doit inciter les exportateurs à redoubler de vigilance sur ce point.

#### Règles de communications lors des contacts professionnels et personnels

Le contact personnel et la relation de confiance sont une base indispensable pour réussir. Après un rendez-vous, il est donc conseillé de cultiver sa relation en remerciant le partenaire, lui envoyant de la documentation complémentaire, et en se rendant régulièrement sur place.

Vos interlocuteurs vous remettront une carte de visite ; soyez en mesure de pouvoir leur présenter la vôtre en échange. N'oubliez pas de la traduire en chinois, et veillez à ce que votre fonction au sein de l'entreprise y apparaisse.

L'application de messagerie textuelle et vocale WeChat est désormais omniprésente en Chine et largement répandue dans les échanges professionnels.



## Propriété intellectuelle

Contrairement à une idée répandue, la Chine dispose d'une législation qui permet de protéger ses droits correctement à condition d'avoir déposé sa marque en amont de sa prospection. La mise en œuvre de cette législation, complexe, rend le rôle des avocats et des conseils en propriété intellectuelle crucial.

---

En matière de commerce international, le paiement de « faveurs » peut s'avérer une pratique courante afin de favoriser la conclusion d'une affaire. Une quelconque facilité (matérielle ou pécuniaire) peut être attendue en échange de services fournis par l'administration, ou par d'autres entreprises. Ainsi, certaines entreprises qui travaillent régulièrement à l'international peuvent être invitées à payer des pots-de-vin en vue de gagner des contrats, ou des « pourboires » afin d'obtenir un traitement prioritaire de leur dossier au sein des administrations.

L'entreprise doit cependant être consciente que pratiquer la corruption peut être dangereux d'une part parce que certains pays la condamnent fortement au travers de mesures anti-corruption, d'autre part parce que la corruption peut avoir des implications directes sur la gestion de l'entreprise.

Le manager international doit être très attentif à tracer une ligne distincte entre « la voie raisonnable » pour faire du commerce international, et des pratiques relevant directement de la corruption. Les pots-de-vin ouvrent la voie vers une performance de mauvaise qualité et à la perte de repères moraux parmi le personnel de l'entreprise. La corruption mène à la propagation de pratiques commerciales contraires à l'éthique.

C'est pourquoi l'OCDE a adopté une convention, en décembre 1997, sur la lutte contre la corruption qui établit des normes juridiquement contraignantes tendant à faire de la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales une infraction pénale et prévoit un certain nombre de mesures visant à mettre en œuvre efficacement cette infraction.

---

## POUR ALLER PLUS LOIN



### PROCUREZ-VOUS LE GUIDE DES AFFAIRES BUSINESS FRANCE

Pour comprendre les spécificités commerciales de ce pays et vous aider à faire les bons choix : de l'information très opérationnelle assortie de conseils précieux.

Guide des affaires Chine  
Février 2016

Commandez-le...

<http://export.businessfrance.fr/prestations/conseil/marches-et-secteurs/guide-des-affaires.html?mode=Pays&location=SE#>

**RETROUVEZ TOUTES LES PUBLICATIONS BUSINESS FRANCE SUR LA CHINE :**

<http://export.businessfrance.fr/chine/librairie-specialisee.html>

## AUTRES SERVICES ET PRODUITS BUSINESS FRANCE

Business France vous propose quatre gammes complètes de produits et services d'accompagnement pour vous aider à identifier les opportunités des marchés et à concrétiser vos projets de développement international.

- Gamme Conseil : pour obtenir la bonne information sur les marchés étrangers et bénéficier de l'expertise des spécialistes du réseau Business France.
- Gamme Contacts : pour identifier vos contacts d'affaires et vous faire bénéficier de centaines d'actions de promotion à travers le monde.
- Gamme Communication : pour communiquer à l'étranger sur votre entreprise, vos produits et votre actualité.
- Volontariat International en Entreprise : pour optimiser votre budget ressources humaines à l'international.

Retrouvez le détail de nos produits sur : [www.export.businessfrance.fr](http://www.export.businessfrance.fr)

### © 2016 - BUSINESS FRANCE

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle.

### CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE

Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.

### AUTEUR

BUSINESS FRANCE Chine Bureau de Pékin

Adresse : 60, Tianzelu – Liangmaqiao

Chaoyang District - 100600 Pékin

Rédigée par : Amaury RAMIER

Revue par : Frédéric SZABO, Philippe BARDOL

Version originelle de 01/11/2009

Version mise à jour le 25/01/2016